

A.S.A. du Réal

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
Place Jules Pelissier
13538 SAINT-REMY-DE-PROVENCE CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 30 JANVIER 2025

Référence : DEL_2025/01

Objet : Election du Président et Vice-Président
du Syndicat

Gestion administrative :

SICAS – Traverse du Cheval Blanc - 13210 SAINT REMY DE PROVENCE

Tél : 04 90 92 25 76 – E-Mail : asa.real-saintremy@outlook.com

Nombre de titulaire	10
Quorum 1 ^{ère} Réunion	6
2 ^{ème} Réunion	/
Nombre de présents et représentés	5

Nombre de votants	5
Suffrages exprimés	5
Pour	5
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt cinq et trente janvier à dix heures trente s'est réuni dans les locaux du SICAS, le Conseil Syndical de l'ASA du REAL à Saint Remy de Provence, sur convocation de Monsieur le Président, adressée en date du 22 Janvier 2025.

Vu l'ordonnance 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires ;

Vu le décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance 2004-632 ;

Vu les statuts de l'ASA du Canal du Real de Saint Rémy ;

Il convient d'élire un Président et un Vice-président ;

Le Président, Monsieur FERAUD Paul, se présente à sa propre succession ;

Monsieur GALERON Yvon présente sa candidature à sa propre succession de Vice-Président ;

*Où l'exposé du Président,
Après délibération, le Syndicat décide*

Article 1^{er} : d'élire au poste de Président, Monsieur FERAUD Paul.

Article 2 : d'élire au poste de Vice-Président, Monsieur GALERON Yvon.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président



Paul FERAUD

Nom et Prénom du second signataire

MORETTI André

Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le 03/02/2025

Accusé de réception en préfecture
013-291302503-20250130-DEL_2025-01-DE
Date de télétransmission : 03/02/2025
Date de réception préfecture : 03/02/2025